

Devenir acteur PRAP IBC*

Formation initiale

* Prévention des risques liés à l'activité physique industrie bâtiment commerce

Objectifs de la formation

La formation d'acteur PRAP vise à rendre tout personnel capable de contribuer à la suppression ou à la réduction des risques liés à l'activité physique auxquels il est exposé, en proposant, de manière concertée, des améliorations techniques et organisationnelles et humaines, en maîtrisant les risques sur lesquels il a possibilité d'agir selon le document de référence INRS.



PUBLIC

Tout personnels d'entreprises, d'associations ou de structures publiques

PRE REQUIS

Aucun pré requis n'est demandé

MODALITÉS D'ÉVALUATION :

Évaluation continue certificative. À l'issue de cette évaluation, un certificat de acteur prévention sera délivré au candidat qui a participé à l'ensemble de la formation et fait l'objet d'une évaluation favorable.
Valable 24 mois.

Durée :

2 jours de formation non consécutifs (14 heures)

Référentiel de l'INRS
Version 8.04/2019

Effectif :

De 4 à 10 participants

Horaires :

8h-12h
et 13h-16h
(ou selon les horaires proposés par l'entreprise)

Lieu :

Dans nos locaux pour une formation inter entreprise
Dans vos locaux pour une session intra entreprise

Contact :

Guillaume DERULLE
0696 710 367
ergodom-formation@orange.fr
www.ergodom.fr

Méthodes pédagogiques :

Apports théoriques sous forme d'exposés suivis d'échange
Mises en situations pédagogiques
Étude de cas à partir des situations professionnelles vécues
Exercices pratiques adaptés en sous groupes